En mouvement

Bulletin interne du CISSS du Bas-Saint-Laurent

Vol. 7 / N° 11 / 24 août 2021

Pavillon d'enseignement : coup d'envoi du chantier!

Le lundi 16 août est une autre date importante dans l'aventure du pavillon d'enseignement de la médecine! C'est avec un mélange d'émotion et de fierté que plusieurs équipes du CISSS, notamment celle de la DST, ont vu l'entrepreneur Construction TechniPro BSL démarrer les travaux de construction du pavillon d'enseignement de la médecine et de réfection du pavillon D de l'Hôpital régional de Rimouski.

Après avoir organisé son aire de travail et installé ses clôtures de chantier, l'entrepreneur procède actuellement à des travaux d'excavation qui sont bruyants, mais temporaires. Pour contrôler la propagation de la poussière, un ouvrier arrose en continu le sol à proximité de la pelle mécanique.

Pour le personnel et les médecins de l'hôpital, ces deux dernières semaines ont été vécues sous le signe de quelques changements qui seront présents tout au long du chantier, dont la durée prévue est de 16 à 18 mois.

Changements de circulation

La nouvelle entrée et sortie du personnel et des médecins, adjacente à l'entrée principale de l'hôpital, est en fonction depuis le 23 août. De l'affichage à l'intérieur et à l'extérieur indique le sens de la circulation à suivre en tout temps par mesure de sécurité. Il est donc important d'éviter d'emprunter le trottoir de sortie pour se diriger vers l'entrée et vice-versa.

À noter qu'aucune porte donnant sur le chantier ne sera accessible pendant les travaux, mais elles demeureront fonctionnelles et accessibles en cas d'urgence.

Abri et mesures de prévention à respecter

L'abri aménagé à l'extérieur de la nouvelle entrée-sortie comprend des stations d'hygiène des mains et des distributeurs de masques de procédure. En tout temps, il est primordial de continuer de respecter les mesures de prévention applicables, en particulier la distance de 2 mètres, le lavage des mains avant et après avoir manipulé le masque de procédure ainsi que l'autosurveillance des symptômes avant d'entrer au travail.

Pour connaître les diverses voies possibles de circulation interne, consultez la nouvelle intranet du 19 août dernier.

Stationnements : rappels importants

Certains employés se demandent notamment s'ils font partie des personnes désignées par ancienneté inversée, si leur place de stationnement sera relocalisée à Lionel-Roy, et à quel moment ce déplacement se fera.

Il est important de se rappeler que :

- Chaque personne qui devra changer de stationnement sera contactée individuellement par une agente de la DST. Celle-ci a commencé à faire des appels cette semaine.
- La relocalisation se fera en plusieurs phases s'échelonnant de cette semaine jusqu'au mois d'octobre environ, ce qui veut dire qu'une partie seulement des personnes désignées seront appelées dès cette semaine.
- Tant que les employés ne reçoivent pas d'appel, ils conservent leur place de stationnement à proximité de l'hôpital.
- La réduction de 15 % sur les droits d'accès est applicable aux personnes qui sont déjà au stationnement Lionel-Roy, aux personnes qui ont répondu à l'appel au volontariat lancé en juin-juillet dernier et aux personnes qui sont désignées par ancienneté inversée pour être relocalisées à Lionel-Roy.

Pour tous les détails reliés au processus de relocalisation au stationnement Lionel-Roy, consultez la foire aux questions disponible en PDF qui se trouve dans la nouvelle intranet du 18 août dernier.

Circulation à proximité des stationnements

Avec la rentrée au Cégep de Rimouski cette semaine, la circulation est parfois dense sur la rue Saint-Louis, à proximité de l'entrée du stationnement des employés de l'hôpital. Cette situation est temporaire et reviendra dans l'ordre sous peu lorsque les cours auront commencé.

Nous sommes conscients des inconvénients causés par ce nouveau chantier, particulièrement en phase de démarrage, et nous vous remercions de votre collaboration essentielle à la réussite de ce projet de grande envergure qui aura des répercussions positives sur tout l'Est-du-Québec!

Rappels des bonnes pratiques avec la messagerie Outlook

Choisir la bonne option de réponse

Lorsque vous répondez à un courriel, vérifiez que vous avez choisi la bonne option et que ce sont les bons destinataires. Si vous faites **Répondre à tous**, il se pourrait que vous envoyiez un courriel par erreur à tous les utilisateurs de l'organisation!

Ajouter un message d'absence

Vous prévoyez vous absenter? Utilisez la **réponse automatique** pour indiquer aux personnes qui tenteront de vous joindre par courriel que vous n'êtes pas disponible. Découvrez comment ici

Rédiger sa signature

Saviez-vous que votre signature courriel est régie par le **Programme d'identification visuel (PIV)** du Québec? Il est déconseillé d'y ajouter des images et une formulation est recommandée. Voir les modèles

Pour davantage de conseils sur l'outil Outlook et consulter les liens en référence dans cet article, visitez l'intranet dans la Boîte à outils > Service de messagerie électronique Outlook > Bienvenue dans Outlook!

Québec

COVID-19 – Dernières nouvelles

Palier 1
Zone verte

Pour plus d'informations :
cisss-bsl.gouv.qc.ca/etat-covid

Section COVID-19 de la zone professionnelle du site Web
cisss-bsl.gouv.qc.ca/covid19

Section COVID-19 de l'intranet
mon.intranet.cisssbsl.rtss.qc.ca, Menu principal > COVID-19

Ligne téléphonique pour le personnel : 1 833 799-0050

Santé et sécurité au travail et dépistage (7 jours/7, 8 h à 16 h)
suivi.covid.infirmieres.sst.cisssbsl@ssss.gouv.qc.ca

Conditions de travail temporaires – Arrêté ministériel 2020-035 : information du 16 août 2021

Nous avons été informés que les mesures financières pour le personnel du réseau de la santé et des services sociaux ont été reconduites jusqu'au **11 septembre 2021** pour les installations ayant une mission de **centre hospitalier** (lieux spécifiques). Pour en savoir plus, consultez la note de service du 16 août 2021.

Pour les installations ayant une mission de centre de protection de la jeunesse, veuillez vous référer à la note de service du 3 août 2021 (aucune modification pour le moment, désignation jusqu'au 28 août 2021).

Pour plus d'information, consultez les notes de service et la foire aux questions dans la page COVID-19 > Conditions de travail de la zone professionnelle du site Web.

Pratico-pratique des appros du 23 août 2021

Par ce feuillet, le Service des approvisionnements transmet des informations importantes concernant les produits, les équipements et les fournitures. Pour consulter les éditions nouvellement ajoutées, visitez l'intranet dans la section COVID-19 > Approvisionnements.

La DSMER et la DPSPC en ligne sur l'intranet

La réorganisation de l'organigramme du CISSS annoncée en février dernier se poursuit avec le déploiement régulier de différentes activités organisées par la Direction des services multidisciplinaires, de l'enseignement et de la recherche (DSMER) et la Direction du programme de santé physique et de la cancérologie (DPSPC).

En nouveauté, la DSMER a amorcé la mise à jour de sa section intranet alors que la DPSPC a mis en ligne les premières informations relatives à cette toute nouvelle direction dans sa propre section intranet. Au cours des prochaines semaines, les informations contenues dans ces deux sections seront bonifiées afin de présenter les projets et les activités réalisés par les équipes de ces deux directions.

Programme de vacances automne-hiver 2021-2022

La planification des vacances pour la période automne-hiver 2021-2022 est en cours. Celle-ci s'effectue exclusivement par Logibec GCH Espresso. Cette action peut être effectuée à partir d'un poste de travail disponible dans votre installation ou en utilisant Logibec – Accès à distance sur votre ordinateur personnel ou votre appareil mobile personnel en utilisant l'adresse suivante : extranet.cisssbsl.rtss.qc.ca.

Pour vous informer sur les règles applicables ainsi que sur les particularités à suivre pour chacune des accréditations syndicales, vous pouvez vous référer au guide de l'employé – programme de vacances ou aux abrégés, disponibles sur l'intranet sous Directions administratives > Direction des ressources humaines, des communications et des affaires juridiques > Activités de remplacement > Vacances.

Dates et étapes à retenir

Du 1er au 15 septembre 2021

Période allouée aux employés pour effectuer leur préférence de vacances pour la période automne-hiver 2021-2022. Dès le 1er septembre 2021, les employés sont invités à prendre connaissance de la période qui leur sont allouée pour effectuer leur préférence de vacances. Il est important de respecter son rang d'ancienneté ainsi que les quotas (nombres d'employés qui peuvent partir en vacances en même temps) qui ont été établis dans leur groupe respectif.

Le 15 octobre 2021

Date à laquelle le programme de vacances est officiel, disponible et visible dans Logibec GCH Espresso pour tous les membres du personnel. Afin d'éviter tout problème, vous devez attendre que le programme soit officiel avant de finaliser vos projets de vacances.

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez vous adresser à votre supérieur immédiat.

Assurance collective Desjardins Changements au 23 août 2021

Le 26 juillet 2021, les adhérents qui bénéficient de l'assurance soins de santé ou soins dentaires commenceront à recevoir, par courrier, leur nouvelle carte de paiement, accompagnée d'une lettre leur expliquant les principaux changements.

La mise en place de toutes ces améliorations entraînera des délais dans le traitement des réclamations et à notre centre d'appels en août et en septembre (les réclamations électroniques soumises directement par les dentistes et les pharmaciens ne seront pas touchées). Nos équipes travailleront sans relâche pour raccourcir ces délais.

Le 23 août, les nouvelles cartes ont été activées et les anciennes désactivées, le tout automatiquement.

Les adhérents peuvent recevoir un rappel lorsqu'il sera temps d'utiliser leur nouvelle carte en textant le mot RAPPEL au 37322.

Résumé des changements

Pour toute question ou pour obtenir de l'aide avec l'inscription aux services en ligne, n'hésitez pas à communiquer avec Desjardins Assurance. Le numéro du Centre de contact avec la clientèle est inscrit sur votre nouvelle carte de paiement.

Centre intégré de santé et de services sociaux du Bas-Saint-Laurent
Québec